Transports post-confinement : réductions de voies motorisées, aménagement de voies adaptées à la distanciation sociale... la Fédération des Professionnels de la Micro-mobilité (FP2M) se rejouit de ces infrastructures adaptées aux EDP* et EDPM*, qui s'imposent comme la "solution sanitaire accessible pour tous" tant pour les particuliers que les salariés d'entreprise.

Focus sur la montée en puissance de ces mobilités douces, avec le "baromètre Fédération FP2M/ Smart Mobility Lab" et sur leur enjeu dans le cadre du déconfinement.

** EDP : Engins de Déplacement Personnel (engins électriques et mécaniques) * EDPM : Engins de Déplacement Personnel motorisés*

Après 2 mois de confinement, la question du transport pour la reprise d'activité est au coeur des préoccupations des Français et des pouvoirs publics. Alors que d'un point de vue sanitaire, il est recommandé d'utiliser des modes de transport individuels, la crainte d'un recours massif à la voiture amène les collectivités locales à repenser le paysage urbain et à aménager les voiries de façon à favoriser une mobilité propre et sécure.

Avec 1,861 millions d'EDP* (Engins de Déplacements personnels) vendus en 2019, et une tendance toujours à la hausse au premier trimestre 2020, la micro-mobilité, reconnue comme mode de mobilité à part entière (inscrite au code de la route depuis 2019), apporte aujourd'hui une réponse concrête aux nouveaux enjeux de mobilité et particulièrement à partir du 11 mai.

"*Avec le Covid 19, l'utilisation d'EDP devient un enjeu sanitaire",* explique **Fabrice Furlan, Président de la Fédération FP2M**, avant d'ajouter : "*Alors que l'attention est portée sur le vélo, les EDP et notamment la trottinette, s'imposent comme le moyen de mobilité sanitaire accessible au plus grand nombre pour des déplacements de proximité, mais également en complément au transport classique dans le cadre de trajets plus longs. Moins coûteux que le vélo, ils sont une réponse pour un grand nombre d'usagers mais il est nécessaire d'aider les futurs utilisateurs à acheter mieux pour leur sécurité. Dans ce contexte, la profession s'étonne de l'absence de primes d'aide à l'achat pour les EDP, comme c'est le cas pour le vélo."*

<u>478 000 trottinettes électriques vendues et des demandes de la part d'entreprises pour aider le retour de leurs salariés à partir du 11 mai</u>

Malgré le fait d'avoir été lourdement impacté économiquement par la crise du Covid-19, (41 % des acteurs sondés de la filière micro-mobilité estiment une perte de chiffre d'affaire de plus de 75 % durant le confinement), la filière micro-mobilité se prépare à un recours important aux mobilités douces.

La croissance du marché de la micro mobilité (+21 % en 2019 pour un C.A de 286,8 M€) est significativement portée par la mobilité urbaine (194,1 M€ pour 934 100 EDP vendus), qui pèse désormais plus du double du marché de la mobilité loisirs (92,6 M€ pour 925 900 EDP vendues).

Produit phare de la mobilité douce et durable, la trottinette fait l'objet de demande de la part d'entreprises soucieuses d'accompagner leurs salariés à limiter leurs trajets en transport en commun ou en voiture. Plusieurs avantages sont mis en avant :

- la nécessité de proposer un mix-transport bas carbone aux salariés soucieux de leur impact environnemental
- la praticité et la facilité de stockage en toute circonstance (bureau, domicile, transport en commun, voiture)
- un moyen de mobilité "transportable" notamment pour les derniers kilomètres, pour les salariés en déplacement multimodal intégrant les transports en commun, ou garés en périphérie des villes pour terminer leur trajet.

Pour Jean Ambert, CEO de Smart Mobility Lab. *: "La vente en 2019 de plus de 478 000 trottinettes électriques en France (+105 % croissance en volume) symbolise l'appropriation massive par les Français d'un mode de déplacement de plus en plus prisé au sein de nos villes. C'est une solution de déplacement personnel adoptée tout le long de l'année, et particulièrement recommandée durant la crise sanitaire que nous traversons. Les EDPM, en tant qu'engins de déplacement personnel motorisés assurent la sécurité sanitaire de leurs possesseurs, en répondant aux besoins profonds d'une mobilité légère, pratique et efficace. Le baromètre FP2M / Smart Mobility Lab confirme ce basculement vers un usage massif des engins de micro-mobilité sur le segment mobilité urbaine (934 000 engins vendus en 2019 pour 194,1 M€ de CA)."*

Contact presse : Pascale Gillard
pascale.gillard@gmail.com
06 89 95 52 95

Page 2 : Les chiffres du baromètre
Pages 3 : A propos de la Fédération FP2M
Page 4 A propos de Smart Mobility Lab

LES CHIFFRES DU "BAROMÈTRE 2019 FÉDÉRATION FP2M/SMART MOBILITY LAB"

VENTE ET VOLUME DES EDP : UNE BAISSE SIGNIFICATIVE DES ENGINS DE MOBILITÉ LOISIRS AU PROFIT DE LA MOBILITÉ URBAINE

En 2019, le marché des EDP connaît une hausse de 21 % en valeur pour atteindre 286,8 millions d'euros. En nombre d'unités vendues, les EDP affichent une hausse de 13 %.
Le marché des engins mécaniques continue sa croissance et représente 67 % du marché. En volume, le marché électrique continue sa croissance malgré une baisse significative des ventes d'hoverboards (star de la mobilité loisirs), qui passent de 302 000 unités vendues en 2018 à 82 000 en 2019. En revanche le marché des trottinettes électriques (star de la mobilité urbaine) explose et connaît une croissance de 74 % en valeur (190,9 M€) et de 105 % en volume avec 478 800 unités vendues.

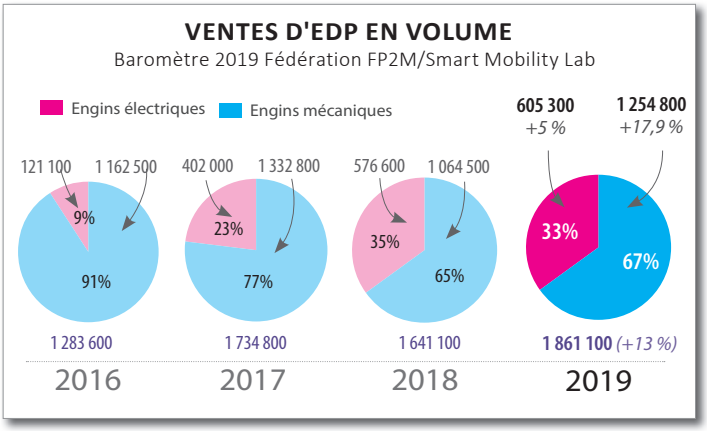

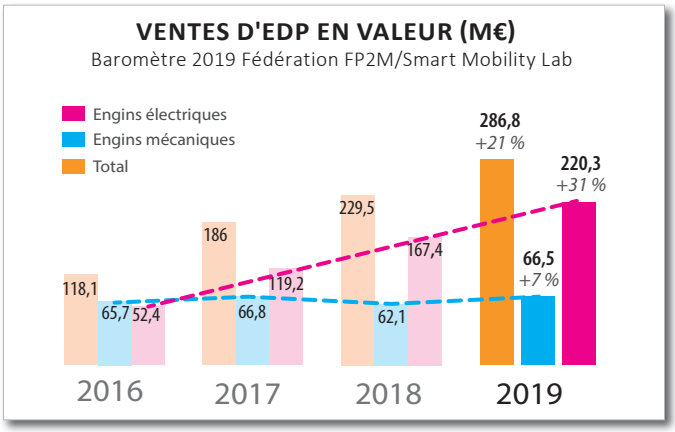

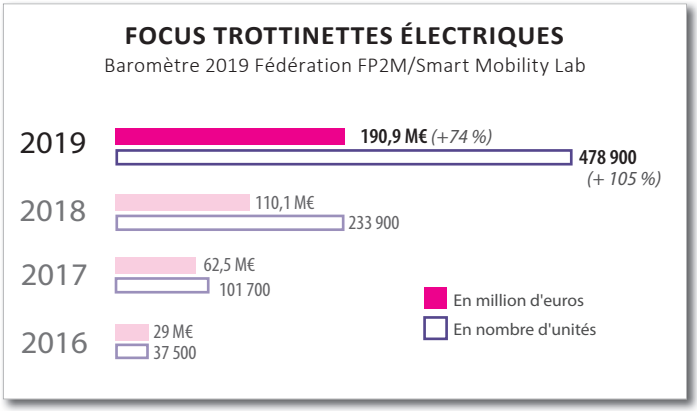

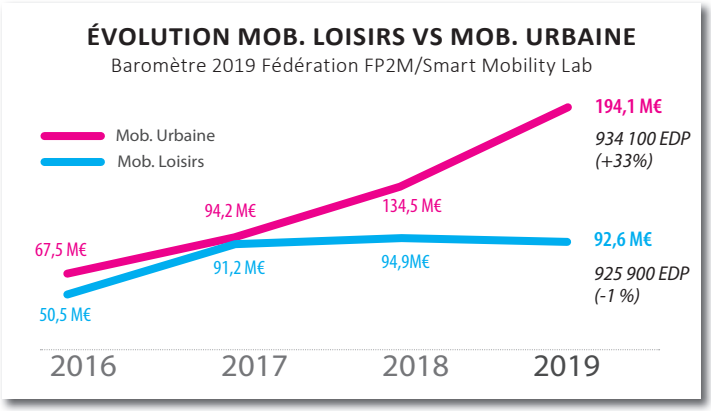

VENTE PAR TYPE DE PRODUIT

En 2019, le marché de la micro-mobilité reste largement dominé par les trottinettes mécaniques et électriques qui représentent à elles seules 68 % du marché. Les engins avec selles (mini-scooters, draisiennes, trottinettes) séduisent par leur praticité et continuent leur croissance.

TROTTINETTES MÉCANIQUES : Volume : 1 254 800 (+18 %) / **Valeur** : 66.5 M€ (+7%)
TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : Volume : 478 800 (+105 %)/ **Valeur** : 190.9 M€ (+ 74 %)
HOVERBOARDS : Volume : 82 000 (-267%) / **Valeur** : 12.6 M€ (-10 %)
ENGINS AVEC SELLE : Volume : 29 000 (+244 %) / **Valeur** : 8.5 M€ (+136 %)
GYROROUES : Volume : 5 500 (+31 %) / **Valeur** : 4.8 M€ (+ 25 %)
GYROPODES : Volume : 1 700 (-22 %) / **Valeur** : 2.4 M€ (-21 %)
SKATE BOARD ÉLECTRIQUE : Volume : 7 700 / **Valeur** : 1.0 M€

À PROPOS DE LA FÉDÉRATION DES PROFESSIONNELS MICRO-MOBILITÉ

Créée en mai 2017, la Fédération des Professionnels de la Micro Mobilité (Fédération FP2M), regroupe les acteurs concernés par le marché des engins de déplacements personnels (EDP), quel que soit le type de propulsion (électrique ou mécanique).

La Fédération FP2M entend promouvoir des engins qui s'insèrent dans une logique d'intermodalité en lien avec la volonté des autorités françaises, mais aussi européennes, développer des chaînes de transport alternatives à la route ou à l'utilisation de véhicules dont l'impact environnemental est considéré comme trop négatif.

La Fédération FP2M a pour objet :
L'étude et la défense des intérêts des professions relevant des domaines d'activité de la micro-mobilité douce et active (déplacement urbain et périurbain) en général, et notamment des fabricants et importateurs d'engins, tels que définis dans le préambule aux statuts de la fédération.

Quelques grandes réalisations de la Fédération FP2M

↗ Depuis septembre 2017 ; participation aux différentes initiatives institutionnelles pour défendre les nouvelles mobilités : Assises de la mobilité pilotée par Élisabeth Borne, ministre chargée des transports, réunions des groupes « Usagers vulnérables » du Comité National de la Sécurité Routière (CNSR), interventions auprès des différents ministères pour porter des propositions fortes sur l'encadrement des EDPM dans l'espace public. La FPMM s'est imposée comme un interlocuteur fiable et responsable auprès des ministères des transports et de l'intérieur.

↗ Depuis Janvier 2018 ; la FPMM est un acteur financier et technique majeur sur les travaux de normalisation Européenne portés par l'AFNOR. En apportant l'expertise de ses membres et dans des actions de coordination européenne afin de trouver un consensus pour la mise en place d'un référentiel commun (projet de norme NF EN 17128 :2020) pour le contrôle du marché.

↗ dès Février 2019 ; un groupe de travail « Industriels et importateurs » s'est constitué afin de faciliter les échanges avec les laboratoires d'essai et les autorités de contrôle (DGCCRF) dans l'objectif de promouvoir la libre circulation d'engins répondant à toutes les exigences de sécurité. La FPMM se fait fort de travailler sur la mise en place de Marques NF « nouvelles mobilités » visant à rassurer encore plus les usagers sur la qualité des EDPM mis sur le marché français.

↗ Janvier 2020 : Création de la première filière de recyclage 360° de la micro-mobilité englobant les engins et leurs batteries grâce au partenariat avec le SCRELEC et ECOLOGIC

↗ En Janvier 2020 , la FPMM (en co-portage avec l'Association Prévention Routière et financé par le groupe Total) est lauréate d'un programme de Certificat d'Economie d'Energie (MOBIPROX) qui lui permettra d'accompagner encore mieux le développement des micro mobilités sur 3 axes : Evaluer l'impact réelle des EDPM sur les économies d'énergie, sensibiliser et informer le personnels des organisations et mettre en place un Baromètre de la Micro Mobilité ouverte à toutes les parties intéressées.

Les membres du Bureau Exécutif :
Président de la Fédération FP2M : Fabrice FURLAN
Vice-Président de la Fédération FP2M : Grégoire HENIN
Administrateur délégué de la Fédération FP2M : Jocelyn LOUMETO

Contact Fédération FP2M : Jocelyn LOUMETO
j.loumeto@e-fpmm.fr // +33 (0)6 18 41 76 45

À PROPOS DE SMART MOBILITY LAB

Smart Mobility Lab est un cabinet d'études et de conseil spécialisé en nouvelles mobilités. Smart mobility Lab apporte les clés de lecture et les solutions aux acteurs de la filière mobilité urbaine pour accélérer la transition autour d'une mobilité urbaine durable, intelligente et mieux partagée. Partenaire de la Fédération FP2M et référence de la micromobilité en France, nous réalisons les prestations de conseil suivantes :

↗ DATA MOBILITE URBAINE

Smart Mobility Lab est la source d'information de référence sur le marché de la micro-mobilité et de la mobilité urbaine en France, qui permet à ses clients de prendre des décisions stratégiques.
Nous associons nos experts mobilité urbaine et smart data afin de fournir les chiffres clés et prévisions du marché de la mobilité urbaine en France.
- Le baromètre FP2M / Smart Mobility Lab : en partenariat avec la Fédération FP2M, le baromètre recense les chiffres de ventes des engins de micro-mobilité en France depuis 2016 (3ème édition parue en avril 2020). S'appuie sur un large panel de distributeurs pour mesurer les ventes d'EDP / EDPM en France.
- Forecast 2022 du marché de la micro-mobilité en France : en nous appuyant sur nos modèles prévisionnels et sur les datas des ventes des distributeurs d'EDP/EDPM en France, nous fournissons les tendances clés du marché des engins de micro-mobilité en France (2ème édition à paraître en mai 2020).
- Panel distributeurs mobilité urbaine électrique: panel distributeur avec sorties data mensuelles qui s'appuie sur les ventes d'engins de mobilité urbaine électriques auprès des principaux distributeurs en France (trottinettes électriques, vélos électriques, mini-scooters, speed-bike,…)
- Panel Smart Users EDPM : Smart Mobility Lab a développé une plateforme communautaire d'enquête en ligne auprès des possesseurs d'EDPM et d'utilisateurs des trottinettes en libre-service. Elle offre l'accès en temps réel à des insights utilisateurs approfondis.

↗ ETUDES MOBILITE URBAINE

Fort de son expertise en études qualitatives et quantitatives, Smart Mobility Lab répond aux besoins d'études de ses clients sur les problématiques de transports, de prévention et d'usages sur le territoire de la mobilité urbaine :
Exemples d'études réalisées :
- Les Français et les trottinettes en libre-service free-floating pour l'Observatoire SML
- Les Français et les EDPM : étude quantitative pour l'association Prévention Routière / Allianz France / FPMM
- Etude benchmark : le marché des mobilités douces et actives en France
- La e-trottinette : perceptions et usages : étude qualitative en multi-souscription
- Le budget des Français et le véhicule autonome pour le Think tank UNIR

↗ EXPERIMENTATION et SENSIBILISATION A LA MOBILITE URBAINE

Le département « MOBILITY TRAINING » dispense des sessions de formation, d'expérimentation et de sensibilisation prévention aux nouvelles mobilités.
- Expérimentations et tests d'engins Mobility Urban par les collaborateurs d'entreprises et collectivités locales
- Opérations événementielles : accompagnement avec moniteur d'Etat de glisse urbaine ("Respect the Ride" / Lime)
Interventions dans le cadre de la semaine de la mobilité (ALD Automotive)
- Conférences et tables-rondes : autour des thématiques de la mobilité urbaine : Smart mobility et objets connectés (Optics Valley), Urban Mobility d'hier à aujourd'hui (ALD Automotive), Smart city, de l'intelligence pour une mobilité inclusive sur nos territoires (E-Tonomy)

A propos de Jean AMBERT, CEO de Smart Mobility Lab

Diplômé Sciences po, certifié coach d'équipes HEC Paris, titulaire d'un DESS de communication politique et sociale (Paris 1 Sorbonne).
↗ Fondateur du cabinet de marketing research Sens Public, spécialisé en études quantitatives, qualitatives et exploratoires pour de multiples secteurs d'activité (automobile, bancassurance, énergie, numérique, transports, services publics, smartcities, …).
↗ Fondateur de Smart Mobility Lab, agence de prospective en nouvelles mobilités, il accompagne des projets innovants pour les acteurs de la filière nouvelles mobilités.
Jean AMBERT est entouré d'une équipe d'experts et de sourceurs au service des projets innovants en nouvelles mobilités.

Contact Smart Mobility Lab : Jean AMBERT
jean.ambert@smart-mobility-lab.com / +33 (0)6 14 18 67 01